

Rouen, le 28 décembre 2007

M. le Président de l'Agglo de Rouen  
M. le Président du Conseil Général  
M. le Maire de Bois Guillaume  
Mme le Maire de Mont Saint Aignan

Objet : **piste cyclable RD 43**

Monsieur le Président  
Monsieur, Madame le Maire

La récente piste cyclable sur la RD 43 entre le carrefour de la Vielle à Bois Guillaume et le parc d'activités de la Vatine à Mont Saint Aignan est une réalisation intéressante.

Cependant des usagers cyclistes nous ont fait part de points noirs sur lesquels nous vous alertons.

Dans le sens est-ouest, au carrefour du chemin de la forêt verte, il manque des panneaux de signalisation indiquant la continuité de l'itinéraire cyclable : arrivé sous l'avenue de l'Europe (RD 43), le cycliste ne sait pas où se diriger pour reprendre une éventuelle piste cyclable.

Ensuite, à proximité du carrefour avec la rocade nord-ouest, le marquage de la piste bi-directionnelle s'interrompt et le revêtement de la piste devient moins bon.

Enfin, le cycliste se retrouve sur une bande face aux automobiles dans une courbe sans visibilité (bretelle d'accès à l'avenue où les véhicules sont en phase d'accélération) avec un marquage au sol effacé. Et le parcours se termine "en queue de poisson" au carrefour de la route d'Houpeville. **Ce tronçon est particulièrement dangereux.**

Nous vous prions de bien vouloir nous dire très rapidement les dispositions que vous pouvez prendre pour améliorer cet itinéraire. Nous sommes à votre disposition pour les examiner avec vous.

Par ailleurs, la présence de nombreux panneaux de jalonnement "agglo-vélo" nous paraît superflue, notamment en section courante. Ils cumulent les inconvénients : outre leur inutilité pour l'utilisateur, ils constituent une pollution visuelle et ils vont à l'encontre d'une politique de développement durable (énergie et matière première consommées pour leur fabrication et leur installation). Des économies pourraient être faites.

Nous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour SABINE AGGLO  
la présidente

C. Dupray